

FOCUS **AFRIQUE** 2023





Le Président du gouvernement, Pedro Sánchez, lors de sa visite en décembre 2018 au contingent militaire espagnol déployé au Mali.

L'Afrique et l'Espagne sont des voisins proches et des partenaires stratégiques. Ensemble, nous serons mieux à même de relever les défis qui nous touchent, du développement économique et de l'emploi à la décarbonisation, en passant par la lutte contre la pauvreté, l'autonomisation des femmes, la gestion des migrations ou la paix et la stabilité.

En 2019, le gouvernement espagnol a approuvé le IIIe Plan Afrique « L'Espagne et l'Afrique, défis et opportunités », cadre stratégique de la politique étrangère de l'Espagne en Afrique, et avec l'Afrique.

« Focus Afrique 2023 » est le programme d'action du IIIe Plan Afrique pour cette législature, la projection de l'action extérieure de l'Espagne avec l'Afrique, sa concrétisation en actions jusqu'en 2023.

Il s'inscrit dans la stratégie d'action extérieure 2021-2024 et, conformément au principe d'unité d'action à l'étranger, traduit l'action extérieure de tous les acteurs institutionnels du gouvernement de l'Espagne en Afrique, et autres acteurs espagnols sur le continent. Il est également aligné sur les objectifs de développement durable de l'Agenda 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union Africaine.

Les quatre objectifs stratégiques du IIIe Plan Afrique (paix et sécurité ; développement durable, croissance économique inclusive et résiliente ; aspects institutionnels ; et mobilité ordonnée, régulière et sûre) s'articulent dans le programme Focus Afrique 2023 autour de sept priorités :

1.



Partenaires pour la paix et la sécurité.

Sans paix ni sécurité, aucun effort ne peut porter ses fruits. En effet, les efforts de développement ne peuvent être efficaces que dans un environnement sûr. La sécurité et le développement sont un binôme inséparable qui doit être renforcé par les actions humanitaires.

Parmi les mesures importantes, on peut citer celles qui visent à : i) renforcer le lien entre la paix, la sécurité et le développement au Sahel et la présence de l'État dans les zones fragiles ; ii) développer les capacités militaires dans les pays situés le long de la côte ouest de l'Afrique et du golfe de Guinée ; iii) renforcer la participation de l'Espagne à l'action de l'UE au Sahel, notamment par la direction de projets tels que les groupes d'action rapide au Sahel, qui renforcent les liens entre les forces de l'ordre et la population civile, les équipes conjointes d'investigation dans la lutte contre le terrorisme et la traite des personnes ; iv) appuyer les capacités de médiation des acteurs africains et les initiatives spécifiques de médiation africaines dans les situations de conflit ; et v) soutenir les stratégies de prévention et de lutte contre la radicalisation.



La ministre des affaires étrangères, de l'Union européenne et de la coopération, avec le Président du Burkina Faso.





Panneaux solaires de la méga centrale solaire d'Ouarzazate, dans le sud du Maroc, construite par un consortium espagnol.

2.



Partenaires pour la promotion d'économies durables, équitables et inclusives, l'intégration régionale de l'Afrique et la lutte contre le changement climatique.

C'est un élément essentiel pour une croissance et une reprise économique qui ne laisse personne de côté. Parmi les mesures importantes, on peut citer celles qui visent à : i) appuyer les processus d'intégration régionale, en particulier la zone continentale de libre-échange de l'Afrique, et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest ; ii) encourager des mesures d'allègement de la dette face aux problèmes de surendettement ; iii) appuyer la capacité des pays africains à mobiliser des ressources domestiques ; iv) soutenir des initiatives dans le domaine du développement rural, de l'énergie durable, des infrastructures résilientes ; et v) organiser un forum hispanique-africain sur les villes durables et une conférence internationale sur l'entrepreneuriat et l'innovation en Afrique.

3.



Partenaires pour le développement du commerce, de la présence des entreprises et des investissements espagnols en Afrique.

Ce point fait l'objet d'une attention stratégique dans le cadre du programme Focus Afrique 2023. Les secteurs prioritaires identifiés sont les suivants : l'agroalimentaire, en particulier le développement agro-industriel ; l'eau, l'assainissement et le traitement des déchets ; l'ingénierie et le conseil ; l'énergie, l'accent étant mis en particulier sur les énergies renouvelables ; les infrastructures de transport ; le secteur chimique et pharmaceutique ; et celui de la transformation numérique. L'action sera menée moyennant : i) des mesures concrètes visant à renforcer les mécanismes financiers de soutien à l'investissement des entreprises espagnoles en Afrique, y compris l'effet de levier des sources de financement multilatérales de l'UE et de la Banque européenne d'investissement ; ii) le soutien institutionnel aux opérateurs économiques espagnols et iii) la mobilisation du secteur privé.



La ministre de l'Industrie, le commerce et du tourisme de l'Espagne, Reyes Maroto, pendant une réunion avec le ministre du tourisme du Maroc.



Femme dans une exploitation agricole en Afrique subsaharienne.

4.



Partenaires pour le renforcement des services publics mondiaux – santé, eau et assainissement.

Résilience. La pandémie a clairement montré que la santé devait être considérée comme un bien public mondial. Parmi les mesures importantes, on peut citer celles qui visent à : i) appuyer les plans nationaux de santé et de formation en médecine spécialisée ; ii) collaborer pour garantir un accès équitable aux médicaments sur tout le continent, en particulier aux vaccins contre la COVID-19 ; iii) améliorer et développer les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement de manière efficace et équitable ; iv) intégrer, en tant qu'axe prioritaire, la participation des femmes aux politiques de ressources en eau ; et v) promouvoir l'utilisation efficace des ressources en eau dans l'agriculture.

5.



Partenaires de l'action humanitaire.

Parmi les mesures importantes, on peut citer celles qui visent à : i) mettre l'accent sur la sécurité alimentaire et la nutrition, la protection et l'éducation dans les situations d'urgence, en favorisant la coordination et la complémentarité entre les acteurs de l'aide humanitaire et du développement ; ii) dans le contexte des situations d'urgence, la réponse pourra être multidimensionnelle, y compris dans les domaines de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène ; iii) mettre en avant la protection des femmes et des filles dans les situations de conflit, avec une attention particulière à leur plus grande vulnérabilité face à la violence sexuelle ; et iv) également le leadership de l'initiative Écoles sûres visant à garantir le droit à l'éducation lors des conflits armés.



Entrepôt d'aide humanitaire de l'AECID dans la base Aérienne de Torrejón de Ardoz.

6.



Partenaires pour la promotion de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes et des filles.

L'Espagne a adopté une politique étrangère féministe en s'engageant à soutenir l'autonomisation des femmes et des filles dans toute son action extérieure. Parmi les mesures importantes, on peut citer celles qui visent à : i) améliorer l'accès des femmes aux ressources économiques ; ii) encourager les actions qui renforcent leur leadership et leur participation aux espaces de prise de décisions dans la vie publique ; iii) promouvoir l'agenda « Femmes, paix et sécurité » ; et iv) renforcer les interventions pour lutter contre la pratique des mutilations génitales féminines.



Coopérative de femmes à Casamance, Sénégal.



La secrétaire d'État, Cristina Gallach, lors de sa visita au détachement de la Guardia Civil en Gambie, en décembre 2020.

7.



Partenaires pour la gestion des migrations et de la mobilité. Collaboration en faveur de la lutte contre les migrations irrégulières et les réseaux de traite des êtres humains, et de la promotion des migrations ordonnées, régulières et sûres.

Parmi les mesures importantes, on peut citer celles qui visent à : i) contribuer à l'amélioration des capacités des pays d'origine et de transit en matière de contrôle aux frontières et de gestion des migrations ; ii) prévenir la traite et la lutte contre les réseaux criminels de traite des êtres humains, en particulier des femmes et des filles ; iii) promouvoir des mécanismes migratoires réguliers ; iv) encourager la participation au programme ERASMUS+ et à d'autres activités favorisant la mobilité dans le domaine de l'enseignement supérieur ; et v) contribuer à la protection des réfugiés.

PRIORITÉS GÉOGRAPHIQUES

Le programme Focus Afrique se concentre sur les pays identifiés dans le III^e Plan Afrique : le Nigéria, l'Éthiopie et l'Afrique du Sud, qui sont considérés comme des « pays phares » étant donné leur taille démographique, leur projection politico-économique ainsi que leur influence sur la stabilité de leurs sous-régions ; ainsi que le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, la Tanzanie, le Mozambique et l'Angola, pays considérés comme « prioritaires ».

En outre, le programme Focus Afrique identifie des priorités géographiques spécifiques dans les différents domaines d'intervention stratégique :

Dans le domaine économique, le programme Focus Afrique se concentre sur le Maroc, l'Algérie, l'Égypte, l'Ouganda, le Rwanda, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Kenya, la Tanzanie et le Ghana.

Dans le domaine de la paix et de la sécurité, la priorité est donnée au Sahel, au Corne de l'Afrique, à l'espace maritime du golfe de Guinée et au Mozambique.

Dans le domaine de la coopération au développement, une attention particulière sera accordée aux pays prioritaires du Ve Plan directeur de la coopération espagnole : Mali, Niger, Sénégal, Cap-Vert, Éthiopie, Mozambique, Maroc, Mauritanie, Guinée équatoriale, Tunisie et Égypte.

Modalités de travail: pour une plus grande efficacité de l'action extérieure en Afrique. Le programme Focus Afrique 2023 comprend à la fois les actions de l'Espagne sur le continent, les mesures de coordination interne de l'administration espagnole et les initiatives de réforme visant à améliorer l'efficacité de cette action extérieure et la présence de l'Espagne en Afrique.



Plage de Banjul (Gambie).

Afin d'optimiser la complémentarité entre les ressources espagnoles et internationales, le programme Focus Afrique propose des mesures de coordination entre les ministères qui représentent l'Espagne dans les forums multilatéraux ayant un impact en Afrique. Le programme Focus Afrique propose également de diriger l'action de l'UE en Afrique, de mobiliser et de rechercher des synergies entre les politiques et les ressources espagnoles, de l'UE et multilatérales pour l'Afrique, tant dans les domaines du développement économique et commercial que de la coopération au développement.

Le programme Focus Afrique propose une meilleure coordination publique-privée, dans les secteurs prioritaires où les entreprises espagnoles apportent une valeur ajoutée.

Il est prioritaire d'accroître et de renforcer les ressources humaines et matérielles disponibles pour la mise en œuvre de l'action extérieure en Afrique. C'est pourquoi le programme Focus Afrique propose de renforcer et d'élargir les réseaux des bureaux économiques et commerciaux et des bureaux techniques de coopération dans la région subsaharienne et d'accroître la capacité des ambassades de faire en sorte que les possibilités offertes par ce partenariat stratégique soient pleinement exploitées.



Vue de la ville de Lagos, Nigéria.

Tous ces efforts seront guidés, accompagnés et renforcés par un engagement politique en faveur du rapprochement avec le continent et de relations plus étroites. Cet engagement politique se traduira par un calendrier de visites réciproques de dirigeants politiques et de hauts fonctionnaires espagnols et africains afin de promouvoir un dialogue fluide et constant et une intensification des échanges.

Il est nécessaire d'améliorer l'articulation et la complémentarité entre les accords politiques, la coopération technique publique, la coopération financière et les instruments d'appui au secteur privé, en renforçant la coopération entre le secteur public et le secteur privé.

En vue du suivi et de l'évaluation de ce programme, un mécanisme comprenant des indicateurs de suivi sera mis au point.

Un ensemble de plates-formes de nature et de composition différentes permettra de promouvoir et d'assurer la cohérence des actions, contribuant ainsi à leur impact et à leur efficacité. Certaines existent déjà et, selon les prévisions, d'autres vont être mises en place. Les éléments suivants sont identifiés : i) la Commission interministérielle pour l'Afrique, composée des ministères chargés de l'action étrangère en Afrique ; ii) la « Mesa África », principal espace de dialogue avec la société civile (ONG, secteur privé des entreprises et milieu académique) ; iii) la réunion annuelle des ambassadeurs d'Espagne accrédités en Afrique ; iv) les mécanismes de coordination et de défense de la stratégie et des intérêts espagnols dans l'UE ; v) les processus d'élaboration des cadres de partenariat par pays pour la coopération espagnole ; vi) le Groupe des ambassadeurs africains en Espagne ; vii) la Casa África ; viii) le forum hispano-africain des villes durables ; ix) les consultations politiques bilatérales régulières ; et x) les mécanismes de dialogue avec l'Union africaine, la CEDEAO et les pays prioritaires.

Le programme d'action comprend les **annexes** suivantes (**disponibles en ligne**) : la liste détaillée des actions prévues pour la période 2020-2023 ; les pays pilotes pour le renforcement de la coordination des instruments (détails des phases et des mesures concrètes) ; les principaux instruments de financement espagnols.